

Sensibilisation au développement durable

« Ce projet est dans l'exemplarité et enseigne qu'il n'y a pas de territoire en perte de territoire en perte de territoire dès lors qu'il y a envie. On montre que le Queyras peut être devant ». C'est par ces mots que Nicolas Chapuis, préfet des Hautes-Alpes a salué la démarche des Chalets du Queyras qui a abouti à l'installation de panneaux photovoltaïques. Outre ces modules, des outils de communications sont proposés afin de sensibiliser les occupants, les riverains ou les clients des Chalets du Queyras sur l'électricité solaire et la politique de développement durable.

« Notre démarche et notre motivation sont de faire de cette réalisation un projet innovant dans le domaine des énergies renouvelables, pouvant servir de projet démonstratif et

de lieu d'expertise au sein du parc naturel régional du Queyras », expliquent Geneviève et Philippe Grégoire, les propriétaires des Chalets du Queyras.

La réalisation, installée depuis le mois de juillet, concerne deux toitures de 50 m² chacune en photovoltaïque, pour une production annuelle escomptée de 9 898 kWh, soit l'alimentation annuelle de 4 foyers moyens français ou l'équivalent de 6 427 km parcouru par une voiture moyenne. Toute l'électricité produite est intégralement raccordée au réseau et revendue à ERDF.

Un grand écran est installé à l'intérieur du chalet d'accueil et présente la production d'électricité solaire, les valeurs instantanées, le total journalier et l'économie cumulée en CO₂ depuis la mise en service. Une

carte de séjour "Empreinte Carbone" est remise aux clients en fin de séjour.

En outre, ce projet est inscrit dans le cadre du programme européen Persil (performances solaires et industrie locale) en vue de récupérer les données du site pour une expérimentation.

Un partenariat a été établi entre les Chalets du Queyras et le Parc du Queyras. En effet, les Chalets s'engagent à reverser 3 000 euros TTC par an et ce pendant 5 ans, au Parc pour soutenir le programme d'actions éducatives mises en place par le Parc. Cette somme correspond pour partie aux recettes réalisées par la revente de l'énergie. Yves Goic, président du Parc et Philippe Grégoire ont signé une convention actant ce partenariat. □



Que ce soit Jean-Claude Catala pour le Conseil Général, Joël Giraud président du comité de massif des Alpes, ou Nicolas Chapuis, Préfet des Hautes-Alpes, tous soulignent l'exemplarité et l'ampleur d'une telle initiative privée qui aboutit au développement économique du secteur et à la promotion du Queyras.

le dauphiné

ledauphine.com

LIBERE

Hautes-Alpes & Alpes de Haute-Provence

A 05

0,85€